DECRET Nº 2019/1727

/PM DU 1 4 MAI 2019

portant nomination de responsables au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique.-

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
- Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant se promination d'un MR remier Ministre, Chef du Gouvernement,

  SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

  DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

  ET DES REQUÈTES

## **DECRETE:**

Article 1 er. - Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique :

## I -INSPECTION GENERALE DES SERVICES

<u>Inspecteur des Services n°2</u>: MBOUTGA DIYANG, Matricule 576 371-K, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, précédemment Sous-Directeur de l'Insertion Sociale des Jeunes, en remplacement de Monsieur DOUMLITA FANFITSOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

## II - INSPECTION GENERALE DES PROGRAMMES ET METHODES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

<u>Inspecteur Assistant des Programmes et Méthodes n°1</u>: ELANGWE Victor SAKWE, Matricule 648 473-G, Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, précédemment Délégué Départemental de la Jeunesse et de l'Education Civique de la Manyu, en remplacement de Monsieur SANDJOK Marc Armand Aimé, appelé à d'autres fonctions.

<u>Article 2</u>.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
VISA

0 9 MAI 2019 000079 
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

